



PROCES VERBAL DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 25 FEVRIER 2016

Le vingt cinq février deux mille seize à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVERNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI , Daniel LAGARRIGUE, Olivier FAURE, Jean-Luc LAMBERT, Jean-Michel CANCEËS, CAMPDORAS-RAGON Karl

Mmes Séverine MARTIGNAC, Édith BRANCHE, Isabelle LIVI, Anne GIETHLEN, Alexa OSMONT,

ABSENT(S) : Anaël MARTIN, Edwige LAVAL, Philippe KERNINON,

REPRESENTE (S): Isabelle CÉPÈDE-LASCOSTE (par Alfred Mathieu TERLIZZI),

SECRETAIRE DE SEANCE : Séverine MARTIGNAC

DATE DE CONVOCATION : 19 février 2016

Le compte rendu de la séance du 28 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- une réunion-débat est organisée le vendredi 18 mars à 20h à la salle de l'horloge à Gramat par l'association Mieux Vivre dans le nord du lot sur la possible pénurie de médecins sur le secteur de Gramat
- les 2ème rencontres du Karst organisées par le PNR des Causses du Quercy le jeudi 10 mars à Lauzes.
- Le magazine de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées
- le programme de la Saison d'Hiver du Théâtre de l'Usine
- le concert du 26 février à 20h30 au foyer rural : Le cinéma en chansons par Éric Perez, dans le cadre de la saison d'hiver du festival de St Céré.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

D. Lagarrigue :

travaux des agents :

–ils ont nettoyé la clôture du Jardin Maynard acheté récemment par la commune.

- des plots ont été déplacés sur la place de la bascule pour protéger les bordures de petits buis.
- une bordure cassée sur le trottoir face à la boulangerie a été remplacée.
- les panneaux de signalisation de la chicane mise en place dans Carrière Grande ont été installés.
- ils continuent leur travail régulier d'entretien sur le site de la Source.
- avec les agents de la Communauté de Communes, ils ont refait le mur de clôture et le grillage de l'école maternelle.
- les jardinières ont été nettoyées et les agents ont commencé le désherbage thermique. Un élève de 1ère du Lycée technologique du Montat, Christopher Genieys, a effectué un stage d'un mois avec les agents techniques et plus particulièrement avec G. Labro, son maître de stage. Sa formation portait spécialement sur le « zéro phyto », le fleurissement durable et leurs techniques de mise en œuvre. Il a également travaillé pour l'Agenda 21 en confectionnant un panneau qui sera posé au Bois des Jonquilles pour alerter les promeneurs sur le risque de disparition des fleurs en cas de cueillette massive ou d'arrachage des plants.

Il a assisté aux Assises de l'Eau, réunion à laquelle participaient la Préfecture, l'Agence Régionale de la Santé, Le SYDED, la Direction Départementale des Territoires. La Loi NOTRE (réforme de l'Organisation Territoriale) impose le transfert systématique des syndicats d'eau et d'assainissement aux Communautés de Communes au plus tard en 2020. Plusieurs pistes de réflexion ont été évoquées pour préparer des groupements de syndicats avant cette échéance.

O. Faure :

Il fait un rapide compte-rendu de la commission environnement de la communauté de communes. Pour le SPANC (assainissement non collectif), l'embauche d'un technicien est prévue dans le courant de l'année pour intervenir sur notre secteur. Pour les Ordures Ménagères, l'achat d'un camion est envisagé pour remplacer celui de l'ancienne communauté du pays de Padirac. La communauté de communes finance les études et l'achat des conteneurs enterrés.

J. Livi :

J. Perrier a préparé un compte rendu des plantations réalisées avec les croqueurs de Pommes à l'Oasis des Abeilles. Une vingtaine d'arbres fruitiers sont venus se rajouter à la cinquantaine plantés l'année dernière (pommiers, poiriers, cerisier, noyers, noisetiers ...).

S. Martignac :

L'organisation de la journée intergénérationnelle 2016 est lancée. Un contact a été pris avec la directrice de la résidence « Les Portes de Dordogne » pour l'utilisation éventuelle de la grange d'animation. Les dates retenues sont les 3 et 4 décembre.

POINT SUR LES DOSSIERS

Le Maire informe les élus de l'avancement des travaux sur différents projets :

SOURCE THERMALE

La réunion du CODERST a eu lieu le 16 février. L'avis est favorable et l'arrêté préfectoral sera signé. Les travaux vont commencer :

- clôture du périmètre de protection autour du local de captage
- dalles béton autour des forages

L'objectif avancé est que tous les travaux et analyses soient terminés pour la fin du mois de mai et que l'eau puisse enfin couler le samedi 18 juin, date retenue pour l'inauguration officielle du site.

Un diagnostic a été réalisé sur les arbres de l'allée de la Source par un expert-forestier. Pour chaque arbre, une fiche détaille les travaux à réaliser. Plusieurs entreprises seront contactées pour l'établissement de devis.

L'association de Pêche de Gramat continue la gestion piscicole du lac de la source Un empoissonnage a eu lieu en décembre et un concours sera organisé en septembre. Le ponton PMR est terminé, le SIVU aménagera l'accès et le stationnement.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

A. Terlizzi fait le compte rendu de la réunion de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Il explique que chaque amendement déposé doit recueillir 27 voix sur 40 pour être accepté. Sur notre secteur, l'amendement déposé par la communauté de communes Cère et Dordogne pour le regroupement avec des communes corréziennes a été rejeté. Un nouvel amendement avec le Pays de Sousceyrac sera déposé pour la prochaine commission, le 28 mars, ainsi que les propositions concernant le Causse Central.

SALLE MULTIACTIVITES

JL Lambert affiche sur l'écran les photos de la salle multiactivités de St Parthem (12) prises lors de la visite du 2 février et les commente. Cette salle a une superficie d'environ 500 m² pour une hauteur de 4.50m à 5 m. Elle présente la majorité des critères déjà déterminés par le groupe de travail. Il insiste sur le fait que seule une visite permet de bien se rendre compte des volumes et des différentes utilisations de l'espace. Il s'engage à programmer un nouveau rendez-vous avec la mairie de ST Parthem pour qu'une majorité de conseillers municipaux puissent participer à cette visite.

Dès maintenant, le groupe de travail va affiner les critères qu'il souhaite attribuer à cette salle :

- matériaux de construction (bois, pierre, végétal ...)
- pratique sportive ou non
- salles de réunions (nombre, superficie...)
- modularité de l'espace (cloisons amovibles...)
- équipements de cuisine

VOIRIE

D. Lagarrigue présente le classement en catégories des voies transférées à la communauté de communes :

- 2.6 km en catégorie 1 (tarif : 2 000€ par an et par km et une durée de vie de 15 ans)
- 19 km en catégorie 2 (tarif : 1 600€ par an et par km et une durée de vie de 20 ans)
- 7 km en catégorie 3 (tarif : 500€ par an et par km et aucune durée de vie déterminée)

Ce classement représente pour la commune un montant d'environ 40 000 € par an. Cette somme figure dans les allocations compensatrices versées à la communauté de communes. Elle est comprise dans les

95 000 € reversés à la communauté en 2015 sur les reversements de fiscalité de l'ex-Pays de Padirac. Lors de la commission voirie de la communauté de communes, F. Lacayrouse, Maire de Rignac a proposé une modification des durées de vie des voies pour s'aligner sur le règlement départemental. Cette modification induirait une diminution de la participation communale au service voirie.

Le niveau de service assuré par la communauté de communes comprend :

- renforcement et élargissement
- arasement des accotements
- épareuse
- curage des fossés
- signalisation de police
- réseau pluvial
- bande de roulement

Reste à charge de la commune les réseaux aériens et souterrains, la signalisation tricolore, le mobilier urbain et les espaces verts.

APPROCHE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif provisoire 2015 de la commune présente un excédent de fonctionnement de l'ordre de 77 000 €.

Dépenses de fonctionnement : 987 803.69 €

Recettes de fonctionnement : 1 086 785 .55 €

Dépenses d'investissement : 442 341. 16 €

Recettes d'investissement : 920 972.39 €

Ce compte administratif doit être comparé au compte de gestion établi par la trésorerie avant le vote définitif.

Afin de régler certaines dépenses d'investissements non comprises dans les Restes à Réaliser 2015, le Maire demande la possibilité d'ouverture de crédits d'investissement pour les travaux sur les bâtiments communaux (école, foyer rural) à hauteur de 5 000 € avant le vote du budget 2016.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité, :

- acceptent l'ouverture de crédits d'investissement pour les travaux sur les bâtiments communaux (école, foyer rural) à hauteur de **5 000 €**,
- autorisent le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2016

Le maire demande aux élus leurs projets d'investissement pour la préparation du budget 2016. Outre le programme consacré à la salle multiactivités (achat des terrains, maîtrise d'œuvre, appel d'offres...), il demande quels sont les achats ou travaux à envisager.

D. Lagarrigue présente les projets d'achat de matériel pour les agents techniques. Le remplacement de la tondeuse autoportée et des débroussailleurs est à envisager. Ce matériel est amené à travailler plus que les autres années dans le cadre de l'application « zéro phyto ». Il commente les devis obtenus auprès de

l'entreprise JardiGramat qui a vendu et entretenu le matériel à remplacer à l'identique et propose sa reprise :

- tondeuse ETESIA : 29 014.88 € TTC (reprise de l'ancienne : 7 000 €)
- débroussailleurs : 764.10 € TTC x 2 (reprise des anciens 200€ x 2)

D'autre part, l'entreprise présentera en situation un petit motoculteur pour l'entretien des parterres. S'il donne satisfaction et permet un gain de temps et un meilleur travail, son achat sera envisagé.

RESEAUX ROUTE DE PADIRAC

Le Service Territorial Routier (STR) de St Céré a informé la commune de la programmation de travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD 673 de Padirac au parking des camping cars à Alvignac sur l'année 2016. Il demande si la commune a prévu des travaux sur les réseaux cette année ou dans un proche avenir. L'extension de dissimulation de réseaux de l'ancien atelier du souffleur de verre jusqu'au Coustalou est à l'étude à la Fédération Départementale des Energies du Lot (FDEL).

Pour coordonner ces travaux, une réunion sera organisée prochainement en Mairie avec la FDEL, le STR et Orange.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde a été prescrit par délibération en date du 29 janvier 2015. L'assistance du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne a été demandée. Avant de les rencontrer, un gros travail de diagnostic est à réaliser par le Comité de Pilotage :

- recensement des dangers potentiels
- liste des personnes ressources
- liste des hébergements
- liste du matériel disponible
- liste des personnes vulnérables ...

Le Comité de Pilotage est actuellement composé de 4 personnes (JL Lambert (chef de projet), J. Levade, E. Branche, G. Labro). Une à deux personnes supplémentaires seraient les bienvenues pour réaliser cet important travail de recensement.

Après discussion, Olivier Faure et Freddy Terlizzi rejoindront le groupe. La première réunion du Comité de Pilotage sera programmée prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

- A. Terlizzi donne lecture de la lettre reçue de M. Kim, délégué départemental du groupe La Poste, suite à leur récente rencontre. M. Kim confirme que l'Agence Postale Communale serait aujourd'hui le service le plus adapté à la commune d'Alvignac. Cependant, il envisage dans un premier temps la mise en place d'un facteur-guichetier qui assurerait sa tournée de facteur le matin et la tenue du guichet l'après-midi. Il informera la commune de l'évolution de ce projet.
- Il rappelle le souhait d'un plombier-chauffagiste de s'implanter dans la commune. Dans un premier temps, cet artisan propose de poser un panneau d'information sur un bâtiment avec ses qualifications et ses coordonnées. Si les clients sont au rendez-vous, il envisagera une installation définitive.
- Il rappelle à la Commission Communication la préparation de la réunion publique de mi-mandat

(date à fixer et modalités de tenue de la réunion).

I. Livi rappelle qu'une réunion est programmée au foyer rural le 1er mars à 20h 30 pour la poursuite des actions de l'Agenda 21. Les panneaux Agenda 21 et Village Fleuri seront posés en entrée de village dès réception.

JL Lambert demande à qui appartiennent les dépôts de ferraille face au château de Cantecor. Leur évacuation rapide serait plus que souhaitable.

JM Cancès évoque la pose annoncée des nouveaux compteurs Linky par ERDF. Ces compteurs représenteraient pour certains un danger pour la santé en raison d'émission d'ondes massives. Ce dossier sera mis à l'étude et de nouveau évoqué lors d'une prochaine réunion.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 31 mars 2016.

Fin de séance à 23h 45.

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

DANIEL
LAGARRIGUE

ISABELLE CÉPÈDE-
LASCOSTE

PHILIPPE
KERNINON

OLIVIER
FAURE

KARL
CAMPDORAS-RAGON

JEAN-LUC
LAMBERT

SÉVERINE
MARTIGNAC

ISABELLE
LIVI

ANNE
GIETHLEN

EDWIGE
LAVAL

ÉDITH
BRANCHE

JEAN-MICHEL
CANCÈS

ANAËL
MARTIN

ALEXA
OSMONT